

Victimes de la guerre en Asie-Mineure

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

meubles (lits, literie, tables, chaises, armoires, etc.) pour les chambres du personnel. En un mot, nous recevrons avec reconnaissance *tout ce qui peut être utilisé pour monter un ménage.*

Nous n'avons dans le canton aucun établissement spécialement destiné aux tout petits abandonnés ou privés momentanément de soins maternels. Plusieurs de ces enfants, malheureusement placés, subissent quelquefois toute leur vie les conséquences fâcheuses du manque de soins et d'hygiène dans leur jeune âge, aussi avons-nous le projet d'aménager pour eux une maison où l'air et le soleil ne leur seraient pas marchandés.

Me permettez-vous de demander à vos lecteurs s'ils veulent bien nous aider à réunir ce qui nous manque? D'avance nous leur disons que *tout sera le bien-*

venu, la petite et la grande obole, ainsi que toute idée nouvelle qui pourrait nous aider à augmenter nos ressources (ventes, concerts, conférences).

Veillez recevoir, Monsieur le Docteur, avec mes meilleurs remerciements, l'expression de mes sentiments distingués.

Sœur NELLY AMSTUTZ,

109, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds. »

Nous serions heureux si, grâce à notre entremise, sœur Nelly Amstutz, si dévouée aux tout petits, pouvait arriver à réaliser son rêve, et nous recommandons chaudement sa requête à tous ceux et à toutes celles qui ont eu des enfants, et qui, n'ayant plus besoin des objets employés jadis, pourraient en faire don à une œuvre utile et particulièrement nécessaire dans le canton de Neuchâtel.

La Rédaction.

Victimes de la guerre en Asie-Mineure

Préoccupé de venir en aide aux victimes de la ruée turque en Asie-Mineure, le Comité international de la Croix-Rouge a envoyé sur place des délégués, dont l'un, M. de Reding, a entrepris de secourir les Grecs chassés par les troupes kémalistes et rapatriés, tandis que MM. Cuénod et Haccius ont visité l'Anatolie.

En faveur de ses nationaux réfugiés en Grèce, le gouvernement hellénique dépense environ 2 000 000 de drachmes par jour; les journaux ouvrirent des souscriptions, la Croix-Rouge hellénique donna 3 500 000 drachmes, l'Union patriotique des femmes d'Athènes ouvrit des cuisines. Les Croix-Rouges britannique, américaine, suédoise, le Comité Nansen, intervinrent à leur tour. La colonie suisse d'Athènes entretient un orphelinat de 300 enfants. Mais tout cela est peu en présence de la misère effroyable des nombreux réfugiés.

M. de Reding écrit à leur sujet¹⁾:

« Au milieu du désarroi général, la situation des réfugiés était déplorable. Quiconque connaît le fatalisme oriental comprendra quel spectacle douloureux offrait la foule de ces malheureux.

Sitôt débarqués, ces gens s'étaient arrêtés au hasard de la place, qui le long des quais, sous les hangars des magasins de la douane, qui sur les places publiques, le seuil des églises ou des théâtres. Principalement sous les hangars de la douane, la situation était lamentable: gens, détritrus, excréments voisinaient dans la plus dangereuse promiscuité. Dans la tourmente ces malheureux semblaient avoir oublié les plus élémentaires notions de l'hygiène. L'odeur qui se dégageait était suffocante, nauséabonde. Pourtant, sans distinction,

¹⁾ *Bulletin international de la Croix-Rouge*, numéro de novembre 1922.

hommes, femmes et enfants vivaient là, indifférents et prostrés, les yeux caves et hagards, semblant suivre encore les péripéties de la tragédie à laquelle ils venaient d'échapper.

Aussitôt et après entente avec le Ministre de l'Intérieur, je réquisitionnai 14 usines à proximité de Phalère.

A quatre reprises différentes, je fis évacuer les agglomérations trop compactes du Pirée, et ce fut ces jours-là un cortège bien lamentable qui se déroula jusqu'à Phalère. A la hâte 4 cuisines furent installées et bientôt il me fut possible de donner la subsistance à ces malheureuses épaves, la plupart des femmes et des enfants.

Il est à remarquer que si les mères et les femmes enceintes étaient nombreuses parmi les réfugiés, les hommes étaient rares, et plus rares encore les jeunes filles quelque peu avantagées physiquement. Les premiers, on le sait, ont été massacrés ou déportés; quant aux jeunes filles, une fois débarquées, les plus jolies étaient l'objet de propositions équivoques faites sous le couvert de la bienfaisance. La traite des blanches s'opéra sur une grande échelle, et ces jeunes filles allèrent compléter l'effectif des pensionnaires des trop nombreuses maisons publiques. Pour mettre fin à ce honteux trafic, j'insistai auprès du gouvernement pour qu'il mit à ma disposition quelques agents de police. Mais je dois ajouter qu'en dépit d'ordres précis et malgré la présence de gendarmes, les racoleuses poursuivaient leur triste be-

sogne. Je dus moi-même en éconduire sévèrement. Depuis, le Pirée est devenu un lieu de dépravation.»

Peu à peu la répartition de tous ces miséreux qui, pris d'une effroyable panique, avaient fui devant les armées turques, put se faire dans toute la Grèce et dans les îles qui en dépendent. Mais leur nombre dépasse le million, et ce sont des individus qui n'ont pu sauver que ce qu'ils avaient sur le corps. Aussi le Comité international a-t-il fait appel aux Croix-Rouges du monde entier, et c'est grâce à leur appui qu'il a été possible de parer au plus pressé.

En Anatolie aussi on rencontre des situations horribles; des villes qui avaient plus de 6000 maisons n'en comptent plus que 200; d'autres ont été totalement détruites, de sorte que la population campe en plein air, et nous sommes au début de l'hiver!

Le rapport des délégués dit:

«Tous deux nous avons assisté depuis 1918 à beaucoup de calamités, mais nous n'avons jamais eu à nous occuper d'une mission plus pénible que ce pèlerinage à travers ces ruines, ni connu de plus triste spectacle que l'aspect des habitants dont la physionomie traduisait encore l'épouvante et la stupeur. Involontairement notre pensée était ramenée vers Pompéï et Messine.»

La Croix-Rouge suisse a tenu à collaborer aussi à ce sauvetage de vies humaines et a adressé fr. 2000 au Comité international en faveur des victimes de la récente guerre du Proche-Orient.

Assemblée générale de l'Alliance suisse des gardes-malades à Bâle, le 12 novembre 1922

Les deux sections bâloises de l'Alliance ont fait une réception charmante aux dé-

légués et invités des autres sections, et le colonel Dr Bohny, président de la Croix-